Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 039-213905284-20240619-20240604DELIB-DE

**MAIRIE DE THERVAY**
**39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
**DELIBERATION N° 2024-06-04**

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

**PRESENTS** : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline PHILIPPON Franck.

**Secrétaire de séance** : MAHAMDI Maryline.

Convocation du 12/06/2024 (affichée le 12/06/2024).

**OBJET : Chantier de rénovation de la toiture de l'église – attribution de la mission de Maîtrise d'œuvre**

Monsieur le Maire précise au conseil municipal que dans le cadre des travaux de rénovation de la toiture de l'église et de la cure, il a fait établir par M. Jhemel ZIOUA, architecte DPLG, un devis pour la mission de maitrise d'œuvre du projet.
Le devis proposé par M. ZIOUA s'élève à 30.320 euros HT réparti comme suit :

- ✓ Rémunération de l'architecte : 26.440 € HT
- ✓ Intervention d'un bureau d'étude Structures : 3.880 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal – A L'UNANIMITE – décide d'accepter l'offre faite par M. Jhemel ZIOUA, architecte, et charge le Maire de la signature de ce devis pour acceptation.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT